



Commande non livrée payée par carte bleue

Par **nonoi**, le **14/08/2017** à **12:41**

BONJOUR,rrnrnLE 7 MARS 2017 J'AI COMMANDE UN CANAPE SUR UN SITE EN LIGNE AVEC UN DELAI DE LIVRAISON DE 6 SEMAINES. AU BOUT DE CE DELAI PAS DE LIVRAISON. J'AI PATIENTE PLUSIEURS SEMAINES ET,LASSE D'ATTENDRE, J'AI DEMANDE LE REMBOURSEMENT DE MA COMMANDE PAR LETTRE RECOMMANDEE A.R.DEBUT JUIN. APRES PLUSIEURS APPELSrnrnTELEPHONIQUES ET ECHANGES MAIL PAS DE REMBOURSEMENT MAIS ENVOI D'UNE LETTRE SIGNIFIANT LEUR REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET PROPOSANT LE REMBOURSEMENT DE MA COMMANDE PAR UN MANDATAIRE. COMME J'AI PAYE CETTE COMMANDE EN 3 FOIS PAR CARTE BLEUE PAR L'INTERMEDIAIRE DE FRANFINANCE, CELLE-CI N'AYANT JAMAIS ETE LIVREE ET EN PLUS LA SOCIETE ETANT EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE, PUIS-JE DEMANDER L'ANNULATION DU PAIEMENT AUPRES DE MA BANQUE ?rnrnMERCI POUR VOTRE REPONSErnrnCordialement

Par **jos38**, le **15/08/2017** à **11:15**

bonjour Franfinance est une société de crédit, peu importe à quoi vous a servi ce crédit, vous devez le rembourser. acceptez l'intervention du mandataire pour espérer revoir votre argent